

# INVITATION - Dimanche 22 avril 2018

## Assemblée Générale de L'image qui Parle

Rendez-vous à La Fabrique à Paroles - 2,rue de Run Baëlan – Paimpol



Chers adhérents ou sympathisants de la Fabrique à Paroles  
et de l'association L'image qui Parle,  
Chers partenaires,

Nous sommes heureux de vous convier à la prochaine Assemblée Générale de L'image qui Parle  
qui se tiendra à La Fabrique à paroles.

Elle est ouverte à toutes et tous, il n'est pas nécessaire d'être adhérent.

Vous trouverez ci-dessous le programme :

**16h00** - En ouverture, nous vous proposons un Goûter Musical

**17h00** – Assemblée générale avec pour ordre du jour :

Rapport moral de la Présidente

Bilan des activités 2017

Bilan financier 2017

Élection du Conseil de membres\*

Les actions prévues en 2018

*Seuls les adhérents peuvent prendre part au vote*



**19h00** – Apér'ô et débat:

Comme son nom l'indique la Fabrique à Paroles est un lieu où se nourrit le débat.

Ceux qui le souhaitent pourront se rassembler autour d'une ou plusieurs tables pour échanger sur  
cette question : Comment la parole se fabrique ?

- ✓ sous quelles formes ?
- ✓ quelles thématiques ?
- ✓ quelles organisations ?



### IMPORTANT

**Les adhérents** : pouvez-vous nous indiquer votre présence ou absence pour le 13 avril au plus tard  
en retour de ce mail.

Si vous ne pouvez pas être disponible à cette date, vous trouverez, en pièce jointe, une procuration.

### Un soutien précieux

Adhérer à L'image qui Parle ne vous engage pas à être actif dans l'association. Mais forte de  
membres toujours plus nombreux, l'association consolide sa légitimité et conforte d'autant plus sa  
reconnaissance et l'audience auprès des élus et des décideurs sociaux et économiques.

Grâce à vos cotisations et à vos dons, elle pourra financer ses actions et développer d'autres  
projets .

Nous rappelons que l'association est reconnue d'intérêt général et à ce titre vos dons sont  
déductibles de vos revenus.

Vous remerciant par avance pour votre soutien.

Bien cordialement.

La Présidente

Anne-Marie Le Marec



\*Conformément aux statuts tous les membres du conseil sont sortants et rééligibles. Si vous  
souhaitez vous porter candidat, veuillez prendre contact avant le **27 mars**.

## ADHESION 2018/2019

En accord avec notre volonté de mettre la culture à disposition de tous et dans un soucis d'exempter l'adhésion de tout rapport de rentabilité ou de bénéfices, nous vous proposons de nous rejoindre en vous laissant le libre choix du montant que vous souhaitez offrir à l'association.

L'ADHÉSION EST A PRIX LIBRE

Nom : Prénom : Adresse : Email : Tél : Règlement :  chèque (à l'ordre de « l'image qui parle »)  espèce

## MEMBRE BIENFAITEUR – 2018/2019

L'image qui Parle est reconnue d'intérêt général et est habilitée par l'administration fiscale à recevoir des dons.

**Pour les particuliers**

La réduction d'impôt est égale à 66% des sommes versées, retenues dans la limite annuelle de 20% du revenu imposable. En outre, si le plafond de 20% des revenus est dépassé, le bénéfice de la réduction peut être reporté sur les 5 années suivantes.

**Pour les entreprises**

Une réduction d'impôt de 60% du don sur le montant de l'impôt sur les sociétés.

Nom : Prénom : Entreprise : Adresse : Courriel : Tél : Règlement  : chèque (à l'ordre de « l'image qui parle »)  espèce



Association loi 1901 : L'image qui parle  
Siège social : 18, rue Langevin – 22500 PAIMPOL  
Déclarée à la Préfecture de Saint-Brieuc sous le numéro : W2240002848

## PROCURATION

Je soussigné (nom, prénom).....demeurant

à .....

donne pouvoir à (nom, prénom).....

pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association L'image qui Parle du 22 avril 2018

qui se tiendra à La Fabrique à Paroles – 2 rue de Run Baëlan - Paimpol

Date et signature

Contact :  
06 61 22 11 48  
contact@limagequiparle.org  
<http://limagequiparle.org>